



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Corrèze

COMMUNE de HAUTEFAGE

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 11

En exercice : 11

Qui ont pris part à la délibération : 10

Dont pouvoirs : 0

Numéro Délibération : MA-DEL-2026-020

Date de la convocation : 24/04/2026

Date d'affichage : 28/04/2026

Nombre de voix POUR : 10

Nombre de voix CONTRE : 0

Nombre d'ABSTENTION : 0

Le 28 avril 2026 à 19h30

Le Conseil Municipal de la Commune de HAUTEFAGE régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire à Salle de réunion de la mairie, sous la présidence de **Monsieur Jean-Philippe EYRIGNOUX**, Maire.

Etaient présents : M. Jean-Philippe EYRIGNOUX, Mme Corinne QUERIO, M. Daniel PARSOIRE, Mme Emilie FARGES, M. Thierry JOUGOUNOUX, Mme Marie Hélène NOUAILLE, M. Frank VAN ESSEN, Mme Marie-Pascale DUFOUR, Mme Charlotte PARSOIRE, M.

Valentin CARREAU.

Étaient absents excusés : Mme Marylène VERGNE.

Étaient absents non excusés : -

Procurations : -

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 10

Secrétaire de séance : Mme Emilie FARGES.

**OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT - BUDGET PRINCIPAL
-ANNEE 2025**

Présentation de l'affectation du résultat dans la délibération jointe en annexe.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'affecter le résultat cumulé comme présenté en annexe.

Certifiée exécutoire après transmission à la
Préfecture de Tulle et publication par voie
d'affichage le 28/04/2026

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Jean-Philippe
EYRIGNOUX



N° SIRET : 21190910600018	COMPTE FINANCIER UNIQUE	Département : CORREZE
Etablissement : MAIRIE DE HAUTEFAGE	Année 2025	Poste Comptable: TRESORERIE ARGENTAT
Budget : BUDGET PRINCIPAL	Page n° 1	Date d'Edition : 30/04/2026

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE FINANCIER UNIQUE

Séance du 28/04/2026 à 19 heures 30

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. Jean-Philippe EYRIGNOUX
après avoir entendu le compte financier unique de l'exercice 2025 dressé par M. Jean-Philippe EYRIGNOUX, Maire,
statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice,
Considérant les éléments suivants :

Nombre de membres en exercice	10
Nombre de membres présents	10
Nombre de suffrages exprimés	10
VOTES : Contre =00 Pour =10 Abstentions =0	
Date de convocation :	24/04/2026

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B	
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (612 852,31 - 440 423,63)	625 141,84
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)	172 428,68
	452 713,16
Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	-121 926,80
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (78 819,41 - 190 352,76)	-111 533,35
Résultat antérieur reporté déficitaire (E = ID 001)	-10 393,45
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (38 000,00 - 264 534,18)	-226 534,18
Besoin de financement de la section d'investissement (F + G)	-348 460,98

décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	348 460,98
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	276 680,86
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	

Ont signé au registre des délibérations :

M. Jean-Philippe EYRIGNOUX, Mme Corinne QUERIO, M. Daniel PARSOIRE, Mme Emilie FARGES, M. Thierry JOUGOUNOUX, Mme Marie Hélène NOUAILLE, M. Frank VAN ESSEN, Mme Marie-Pascale DUFOUR, Mme Charlotte PARSOIRE, M. Valentin CARREAU.

Cachet :

Pour expédition conforme,

